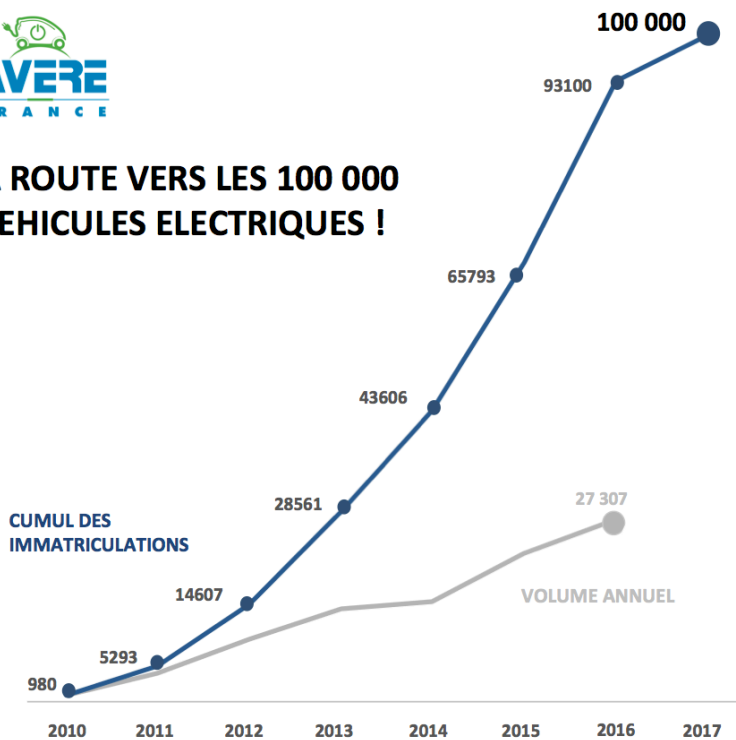


La France célèbre le 100 000^{ème} véhicule 100% électrique immatriculé et devient le 1^{er} parc de véhicules zéro émission en Europe !

Jeudi 23 mars, le marché français des véhicules particuliers et utilitaires 100% électriques a franchi le cap des 100 000 immatriculations cumulées depuis 2010, date de lancement de la nouvelle génération de véhicules électriques. La France devient ainsi le premier pays européen à atteindre un tel parc de véhicules zéro émission.



LA ROUTE VERS LES 100 000 VEHICULES ELECTRIQUES !



Source : AAA data

Depuis le début de l'année 2017, le marché s'accélère et affiche une forte progression (+ 24% avec près de 7 000 immatriculations en moins de 3 mois). Cette dynamique permet de passer aujourd'hui le cap des 100 000 ventes de véhicules particuliers et utilitaires 100% électriques et annonce de belles perspectives de développement. A noter, comme l'avait annoncé en octobre 2016, la Ministre de l'environnement, Ségolène Royal, que la barre des 100 000 véhicules rechargeables avait été dépassée en comptabilisant les immatriculations de véhicules hybrides « plug-in ».

Aujourd'hui, le cumul des segments électriques et hybrides rechargeables s'élève à plus de 117 000 immatriculations, un record que

la France partage avec la Norvège qui a franchi ce palier en décembre 2016.

Le succès du marché du véhicule électrique en France tient à un dispositif complet de mesures incitatives. Elles s'appliquent tant à l'achat ou la location du véhicule qu'à l'équipement en infrastructures de recharge privées ou publiques. Le bonus maximal de 10 000 € permet de rendre l'acquisition d'un véhicule particulier ou utilitaire électrique plus accessible et de capitaliser sur ses coûts compétitifs à l'usage pour séduire les automobilistes.

La progression constante du marché et l'arrivée de modèles dotés d'une autonomie de 300 km en conditions réelles montre qu'aujourd'hui, tous les signaux sont au vert pour que les Français adoptent de plus en plus le véhicule électrique. En effet, d'après l'enquête IPSOS "les Français et la mobilité électrique" publiée en septembre 2016, 35% des automobilistes sont "prêts à passer à l'électrique". Une proportion qui dépasse même les 50% lorsqu'ils ont déjà effectué un essai ou qu'ils bénéficient d'une solution de recharge à proximité. L'étude révèle également que, pour 2 sondés sur 5, la voiture électrique répond à leurs besoins quotidiens de mobilité et que 80% se disent prêts à changer leurs habitudes de mobilité pour améliorer la qualité de l'air.

Dans ce contexte économique et environnemental, l'Avere-France estime qu'à l'horizon 2020, la France devrait compter plus de 350 000 véhicules 100% électriques en circulation.

« Au delà des mesures d'accompagnement de ce marché et des progrès technologiques sur les batteries et les piles à combustible, il faut aussi s'intéresser aux préoccupations majeurs des Français comme la santé et la liberté de déplacement. Quand on instruit ces questions, on constate que la mobilité électrique apporte une solution radicale et durable pour améliorer la qualité de l'air tout en préservant cette liberté de mobilité. Cela nous conforte dans le sentiment que la mobilité électrique n'est qu'au début de sa croissance. Une condition essentielle pour qu'une partie de la conversion du parc automobile français vers l'électrique se poursuive est l'accompagnement des pouvoirs publics tout au long de cette phase de mutation. Alors que les élections présidentielles approchent, il est fondamental que le prochain gouvernement s'engage sur une politique claire vis-à-vis de la filière électromobile pour les cinq prochaines années » déclare Joseph Beretta, Président de l'Avere-France.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

Contacts presse : Agence VLC

Valérie Leseigneur & Joy Lion

valerie@agencevlc.com / Tél. 06 68 80 37 35

joy@agencevlc.com / Tél. 07 62 59 65 86

Avere-France

Marie Castelli – Secrétaire générale

Tel. 01 53 25 00 60

marie.castelli@avere-france.org

www.avere-france.org